

Postulat renvoyé à une commission du Conseil communal lors de la séance du 31 mai 2007

Postulat de Madame la Conseillère Hélène GRAND (Invitant la Municipalité à encourager la naturalisation des étrangers établis chez nous depuis longtemps)

En application de l'article 62 de notre règlement, j'ai l'honneur de demander à notre Municipalité, par voie de postulat, de proposer la naturalisation à nos concitoyens qui remplissent les conditions nationales et cantonales nécessaires.

L'idée est simple : renseignée par le Contrôle des habitants, la Municipalité ou le service compétent désigné, envoie une lettre d'information aux personnes étrangères qui remplissent les critères de naturalisation et leur fournit, par le même courrier, un formulaire permettant d'entamer la procédure.

Trop de nos concitoyens sont dans notre Ville depuis des années, souvent depuis plus longtemps que nous, membres de ce Conseil, et ignorent les démarches à suivre, les conditions à remplir et les frais qui leur seront facturés pour se faire naturaliser.

En cette année 2007, où nous fêtons les 30 ans de la CCSI (Commission Consultative Suisses Immigrés), ouvrir notre cœur à nos voisins, serait un geste fort qui ne demanderait qu'à être renouvelé ultérieurement.

Avec un tel système, personne ne serait poussé à se naturaliser contre son gré mais chacun serait clairement informé des possibilités existantes, dans sa situation particulière.

Je m'empresse d'avouer que cette idée a déjà été développée dans d'autres communes de ce canton, notamment à Montreux par un Conseiller communal libéral, et je salue son excellente idée.

J'invite notre Conseil à renvoyer ce postulat directement à la Municipalité, car c'est en définitive elle qui devra choisir les modalités d'exécution de cette proposition, mais je peux vivre également avec son renvoi à une commission.

Hélène GRAND

